

# Le Thurnage Général pour les Nul·le·s

La Délégation Générale

Mai 2018

Nous voici arrivé·e·s à la divine période de l'année où les salles des malles se remplissent et où les ernests migrent vers le fond du bassin par peur des conscrit·e·s volant·e·s. C'est aussi l'heure du Thurnage Général! Le Thurnage Général est un rituel ancestral et complexe. Il a cependant pour objectif louable de vous permettre – si vous avez été sage – d'obtenir une chambre l'an prochain. Les dégé·e·s, qui sont les grand·e·s, bellaux et fort·e·s exécuteurices de ce rituel, vous proposent donc cette magnifique et très instructive brochure explicative, afin que vous soyez fin prêt·e·s le jour du jugement der... du Thurnage Général!

# Table des matières

<b>Le TG, c'est quoi ?</b>	<b>3</b>
Pourquoi le TG ? . . . . .	3
Comment ça marche? . . . . .	3
Principe général . . . . .	3
Le classement . . . . .	3
Cas particuliers . . . . .	4
Le Thurnage Général : déroulement . . . . .	5
Remplir sa situation . . . . .	5
S'inscrire au Thurnage Général . . . . .	5
Venir au Thurnage . . . . .	5
<b>Éléments de stratégie</b>	<b>6</b>
Les différents internats . . . . .	6
Ulm . . . . .	6
Jourdan . . . . .	6
Montrouge . . . . .	6
Autres logements . . . . .	7
Observations spécifiques à Montrouge . . . . .	8
Listes d'étage . . . . .	8
Choisir son étage . . . . .	8
Quelques statistiques . . . . .	9
Qu'est ce que je vais faire de tous ces jokers? . . . . .	10

# Le TG, c'est quoi ?

## Pourquoi le TG ?

Comme il n'y a pas assez de chambres pour tout le monde, qu'elles ne sont pas toutes identiques, et que les élèves ne veulent pas tou-te-s les mêmes chambres, le système du thurnage a été mis en place pour essayer de distribuer équitablement les chambres. Le principe général est de classer les participant·e-s par catégories, puis par un tirage au sort au sein de chaque catégorie, et de donner la parole à chacun-e, dans l'ordre du classement, pour qu'iel choisisse sa chambre.

Les thurnages partiels (TP) sont les thurnages qui ont lieu à la fin de chaque mois pour répartir les chambres le mois suivant. Le thurnage général (TG) est le thurnage réalisé à la fin de l'année scolaire pour répartir les chambres en septembre. Si les thurnages partiels ne concernent généralement qu'un nombre limité de personne, le thurnage général est quant à lui bien plus conséquent !

Le thurnage général concerne toute personne, des futur·e-s 2A jusqu'aux CST. Même les personnes ne souhaitant pas de chambre sont priées de remplir leur situation.

## Comment ça marche ?

### Principe général

Le thurnage commence par un classement semi-aléatoire de tou-te-s les participant·e-s. Dans l'ordre de ce classement, les participant·e-s peuvent alors choisir la chambre qu'iels souhaitent parmi les chambres encore disponibles. Lorsque toutes les chambres ont été attribuées, le thurnage prend fin.

Plusieurs critères vont déterminer le classement. Le seul critère que sur lequel vous pourrez influencer au moment de vous inscrire est le nombre de jokers que vous souhaitez jouer. C'est d'ailleurs là que se situe toute la saveur et toute la subtilité d'un bon TG ! Vous trouverez plus loin une section consacrée aux différentes stratégies possibles, faites vos jeux !

### Le classement

Pour réaliser ce classement, la DG répartit les participant·e-s en catégories selon deux critères :

- les jokers : à chaque élève est accordé au début de sa scolarité un joker par année de scolarité moins un ; iels peuvent ensuite décider d'en jouer une partie chaque année afin d'améliorer leur classement aux thurnages.
- le nombre d'années où vous avez déjà été logé·e à l'ENS (l'année de conscritude ne compte pas comme une année logée), qui est désigné par "années logées" (ou AL). Les personnes ayant moins d'années logées sont favorisées aux thurnages.

Les catégories sont classées par nombre de jokers joués décroissant d'abord, puis par nombre d'années logées croissant ensuite. Par exemple : les participant·e-s avec 3 jokers et 0 années logées seront mieux classé·e-s que ceux avec 3 jokers et 2 années logées, qui seront quant à ceux mieux classé·e-s que ceux avec 2 jokers et 0 années logées.

À l'intérieur de ces catégories, les participant·e-s sont ensuite classé·e-s aléatoirement, par une clef choisie par la communauté normalienne. Les détails techniques sont disponibles à l'adresse <https://www.dg.ens.fr/degetteweb/tg/2017/classement>.

## Cas particuliers

En plus des catégories mentionnées plus haut, certains cas particuliers s'ajoutent au classement :

- Le cas des paires : deux participant·e·s **individuellement suffisamment bien classé·e·s pour être logé·e·s** peuvent se regrouper en paire et mettre en commun les jokers qu'ils avaient joué, afin d'obtenir une plus grande chambre pour deux. Les paires sont prioritaires sur les autres catégories à nombre de jokers égal. **Toute tentative de fraude de ce système amènera au déclassement des deux membres concernés.**
- Les étudiant·e·s boursier·e·s le désirant sont assuré·e·s d'obtenir une thurne à condition de jouer au moins un joker. La DG dispose aussi d'un petit nombre de studios CROUS leur étant réservés (la localisation des studios est connue durant l'été, nous avons fait des démarches afin qu'ils se situent proche d'Ulm).

**Il est donc important que vous soyez là le soir du thurnage pour choisir vos chambres ! Si vous ne pouvez pas être présent·e·s, n'oubliez pas de désigner une personne pour vous représenter.**

## Le Thurnage Général : déroulement

Ici sont présentées les principales étapes du Thurnage, il est impératif de les suivre, dans l'ordre (comme quand on fait des pâtes il ne faut pas les mettre dans la casserole avant l'eau, ça ne marche pas). Cette année le TG aura lieu le :

**14 Juin en salle Dussane à 20h30**

Afin que vous puissiez vous inscrire correctement, la DG vous invite à vous rendre sur l'interface degette à l'adresse suivante : [www.dg.ens.fr/degetteweb/](http://www.dg.ens.fr/degetteweb/) ; de là vous devrez suivre plusieurs étapes. Au moins 21 jours avant le TG, la DG commencera à vous harceler de mails pour que vous vous rendiez sur degette, croyez nous, le plus vite sera le mieux.

### 1. Remplir sa situation

**[Obligatoire pour tout le monde, même si vous ne voulez pas de chambre !]**

Une fois sur degette, vous devrez remplir vos situations, c'est à dire :

- Si vous ne vous êtes jamais connecté·e·s, remplir votre fiche d'identité, avec votre nom, une adresse email à laquelle vous répondez et votre numéro de téléphone – il est essentiel que la DG puisse vous joindre.
- Remplir votre situation pour l'année prochaine, dans laquelle vous allez rentrer ce que vous faites l'an prochain : la DG a besoin de savoir où vous en êtes dans votre scolarité (CST, césure, etc.) ou cela risque de vous poser des problèmes plus tard !

### 2. S'inscrire au Thurnage Général

Une fois votre situation remplie, vous pouvez vous inscrire au Thurnage Général proprement dit.

Il faudra donc que vous choisissiez le nombre de jokers que vous souhaitez jouer, si vous souhaitez vous inscrire en paire et (si vous êtes boursier·e), si vous souhaitez une chambre CROUS ou non, voire même déjà remplir vos voeux de thurnes !

À noter : les voeux sont bien entendu modifiables jusqu'au jour du TG.

**Vous devez impérativement être inscrit·e·s 10 jours avant le TG, sinon la DG se réserve le droit de ne pas vous inscrire.**

### 3. Venir au Thurnage

Le 14 Juin. À 20h 30. En salle Dussane. (ou se faire représenter, en vrai c'est important)

C'est à ce moment là que vous pourrez définitivement choisir votre thurne pour l'an prochain !

# Éléments de stratégie

## Les différents internats

Pour plus de précisions sur les chambres individuelles, des plans (plus forcément à jour) avec l'état des chambres sont disponibles à l'adresse <https://www.dg.ens.fr/degetteweb/internat>.

### Ulm

À tout seigneur tout honneur, les internats d'Ulm sont les plus cotés de l'ENS. Les chambres y sont spacieuses, certaines comprennent même une mezzanine, et sont toutes indiquées pour des paires. Seul inconvénient : il n'y a pas de cuisine dans ces couloirs, et il faut donc utiliser celles de Rataud ou Érasme.

Suite à la fermeture de deux couloirs, le nombre de chambres à Ulm a drastiquement diminué ces dernières années, et il ne reste actuellement que deux couloirs ouverts au TG : le rouge (couloir CD), entièrement rénové mais ne comportant pas de mezzanines, et le saumon (couloir AB), plus vétuste mais avec des mezzanines parfois spacieuses.

Information importante : en raison de travaux de rénovation, le couloir Saumon devra être fermé en avril 2019 pour le reste de l'année : attendez-vous donc à déménager si vous comptez rester plus longtemps !

### Jourdan

Les internats de Jourdan sont situés sur le campus de l'ENS/PSE, où se déroulent beaucoup de cours d'économie et de sciences sociales, à proximité du parc de Montsouris. Les bâtiments de la PSE sont neufs, et une grande partie de l'internat a été rénové dans les dernières années, avec de très nombreuses réouvertures de chambres par rapport à l'an dernier.

Tout comme pour Montrouge (voir plus bas), le trajet entre Jourdan et Ulm se fait relativement rapidement en vélo et en transports en commun.

C'est le campus le plus calme de l'ENS, il y fait bon vivre et surtout travailler, on y rencontre souvent la SI Italienne, qui vous apprendra les cannelloni et les barbecues (qui sont par ailleurs interdit intramuros, pour mémo). De plus une bibliothèque commune a été installée dans la salle de convivialité et vous avez accès à un joli jardin toute l'année !

### Montrouge

L'ENS dispose enfin d'environ 300 chambres à Montrouge, sur le campus de la faculté dentaire, qui sont réparties en 3 tours A ( 50 thurnes), B et C ( 120 thurnes chacune). Les tours A et C sont rénovées, contrairement à la tour B, légèrement plus vétuste.

Toutes les chambres disposent d'une douche personnelle ; il y a une cuisine et des sanitaires à chaque étage, ainsi qu'une laverie et une salle des malles tous les étages impairs.

Les étages, en général de 14 ou 15 personnes, se constituent pour la majorité par liste d'étage, afin de former des espaces de vie communs entre des gens qui ont déjà des affinités. Les listes se composent avant le thurnage et l'attribution des étages marche donc selon le principe du shotgun<sup>1</sup>.

---

1. Voir rubrique "Observation spécifiques à Montrouge"

## **Autres logements**

La DG met aussi en jeu au thurnage des logements avec des conditions d'attribution ou d'occupation spécifiques.

Ceux-ci sont :

- les studios CROUS : l'ENS dispose d'environ 5 studios CROUS à un endroit encore indéterminé de Paris, qui sont accessibles uniquement aux élèves boursiers.
- deux studios en Annexe : il s'agit des chambres UA612 et UA444, qui comportent douche et toilettes privatives (mais pas de cuisine). Leur loyer est le double d'une chambre simple de l'ENS, soit 630€.
- deux F4, un F2 et un F1 en tour L de Montrouge ; ces appartements, plus grands, sont prévus pour de la colocation. Les tarifs ne sont pas encore fixés, et seront communiqués par la DG en amont du thurnage.

**Attention : tous ces logements doivent être occupés à l'année, nous vous prions donc de ne pas les demander si vous prévoyez de partir en stage au deuxième semestre l'an prochain.**

**Les appartements de Montrouge feront l'objet d'un bail d'un an courant du 1er septembre au 31 Août et doivent être occupés pour cette période.**

## Observations spécifiques à Montrouge

### Listes d'étage

Dû à la structure de Montrouge (notamment les cuisines communes), il est traditionnel d'effectuer en amont du thurnage des listes d'étage, qui sont constituées de personnes souhaitant vivre au même étage de l'internat.

Il vous faut donc (ou pas, c'est comme vous voulez) trouver 14 personnes avec lesquelles vous pensez pouvoir vivre un an dans l'harmonie, la bonne humeur et la propreté. Une fois que cela est fait, que vous avez choisi l'étage que vous visez et la répartition des chambres au sein de cet étage, vous pourrez communiquer tout cela à la DG, ce qui accélèrera grandement le thurnage.

Cependant, il est important de mentionner que ce système est complètement officieux, et principalement basé sur la bonne volonté et le fair play des participants ; le jour du thurnage, chaque personne choisit individuellement sa chambre dans l'ordre du classement. Généralement, la première personne d'une liste à être appelée peut tout de même "shotgun" son étage. Il faut donc se mettre d'accord en amont, voire négocier avec les autres listes en fonction du classement, si vous ne voulez pas vous retrouver démunis au moment du thurnage. Il est par exemple conseillé d'avoir des solutions de secours au cas où un étage serait pris par quelqu'un de mieux classé.

### Un certain fair-play est demandé lors de la constitution des étages.

### Choisir son étage

Un étage de Montrouge c'est une coloc à 14 ou à 15 (ou à 4 si vous êtes parmi les 8 chanceux-ses qui récupérez un de ces étages), il est donc important que vous soyez plus ou moins d'accord pour faire cela avec des gens que vous aimez bien / avec qui vous pensez être capable de vivre pendant un an.

Ensuite, quand vous vous installez à un étage il faut savoir que le pôle hébergement, à partir de fin Juin, vide les étages où la majorité des personnes sont parties en stage pour faciliter le travail des employé·e·s de ménage : s'il reste trois personnes sur quinze à la fin juin et que ces personnes souhaitent rester dans l'internat jusqu'au 31 juillet, elles risquent d'être déplacées.

Aussi il est important que, si vous ne voulez pas être déplacé, vous vous installiez avec des personnes qui partent au même moment que vous.

Une fois que vous avez bien en tête ces deux règles, vous pouvez décider de vous mettre en liste d'étage ou de jouer seul·e. Pour choisir l'étage de vos rêves, il faut savoir que chaque tour, et en général chaque étage, a ses particularités :

La tour C et la tour A sont rénovées, la tour B est plus vieille (mais il y a plus de meubles dans les chambres). La tour C et ses étages supérieurs sont souvent les plus bruyants, car ce sont les étages traditionnellement occupés par le COF, le BDS et la Fanfare. La tour A et les étages les plus bas sont souvent les plus calmes.



## Quelques statistiques

Le but de cette section est de fournir quelques éléments de décision statistiques sur les jokers à jouer, en fonction des résultats des années précédentes.

Il est important de noter que nous ne pouvons nous baser que sur une année, puisqu'une grosse réforme du thurnage a été effectuée, et que le nombre de chambres disponibles sur chaque site a grandement changé depuis. Les personnes non logées avant la fin du classement sont dues à des désistements.

**Important : l'an prochain le couloir vert ferme, il faut donc compter 25 thurnes de moins à Ulm pour estimer son classement.**

Cat.	Nb. pers.	Pers.logées	Pire class.	1ère chambre	Dernière chambre	Site Maj.
6J.P	4	2	2	UC290	UC290	Ulm
5J.P	2	2	3	UA612	UA612	Ulm
4J.P	4	4	5	UC223	UC288	Ulm
3J.P	4	4	7	UC286	UC222	Ulm
3J.0AL	35	35	42	UC204	UC357	Ulm
3J.1AL	19	18	61	UC348	UC350	Ulm
3J.2AL	1	1	62	UC271	UC271	Ulm
2J.0AL	30	27	92	UC362	JH1001	Ulm
2J.1AL	60	57	133	MC217	MC608	Montrouge
2J.2AL	13	11	146	MB307	MB208	Montrouge
2J.3AL	1	1	147	JH2007	JH2007	Jourdan
1J.0AL	159	152	306	JH2004	JH1107	Montrouge
1J.1AL	30	15	336	JH1108	∅	Jourdan
Autres	76	0	412	∅	∅	∅

- dernière personne logée : classée 329, 1J.1AL
- dernière personne à Ulm : classée 87, 2J.2AL
- nombre de personnes logées : 326/419

## Conseils divers

### Définir une stratégie

Une fois les premiers renseignements sur votre situation rentrés et votre inscription faite, avez jusqu'à la clôture des vœux pour renseigner le nombre de Jokers que vous comptez jouer, et l'endroit où vous souhaitez habiter. Quelques petits conseils :

- Soyez précis·e·s : établissez une liste des chambres qui vous intéressent en consultant l'onglet "état des thurnes" sur degette, ne faites pas des vœux concernant la présence de fantômes ou l'orientation de la pleine lune – les dégé·e·s savent beaucoup de choses, mais pas tout.
- Renseignez vous : si vous n'êtes pas sûr·e·s de vous, demandez à des vieilloux, iels seront enchanté·e·s de vous raconter les propriétés de chacun des sites.
- Consultez vos ami·e·s : si vous voulez faire un étage à Montrouge, trouvez 13 ou 14 personnes et choisissez tous vos chambres, puis envoyez la liste à la DG.
- Soyez réalistes : si vous ne jouez qu'un joker ne vous attendez pas à avoir une chambre à Ulm, et adaptez vos vœux en fonction.

Il est préférable de bien choisir sa stratégie : une fois les inscriptions closes, tout joker qui vous a permis d'obtenir une chambre est considéré comme joué.

### Qu'est ce que je vais faire de tous ces jokers ?

À la fin de votre première année il vous est attribué autant de jokers qu'il vous reste d'années de scolarité : si vous jouez un joker par an, vous avez des chances raisonnables d'être logé·e·s pendant toute votre scolarité.

**Si vous êtes étudiant·e·s boursièr·e·s, la DG s'engage à ce que vous soyez logé·e·s toutes les années où vous jouerez un joker.**

La DG donne un joker par année de scolarité ; les étudiant·e·s qui se verraient rajouter une année de scolarité par l'administration se verront rajouter un joker (les césures ne sont pas comptées). Une fois les jokers attribués, les personnes sont libres de jouer leurs jokers comme iels le veulent. Les jokers ne sont pas échangeables d'une personne à l'autre.

#### Il est interdit de :

- Faire jouer quelqu'un ayant plus de jokers à sa place, puis d'occuper la chambre louée en son nom,
- Prétendre que l'on joue en paire alors qu'une seule personne occupera la chambre : le système des paires et des trios est destiné aux personnes souhaitant vivre ensemble,
- Prendre les dégé·e·s pour des idiot·e·s.

Tout comportement s'assimilant à de la sous-location est sévèrement puni par le règlement de la DG, et est passible de radiation du thurnage. La catégorie "Fraudeur" est pas le club très exclusif dans lequel vous n'avez pas envie de passer le reste de votre scolarité.

### Infos utiles

Toutes les chambres sont éligibles aux APLs. Si vous êtes en paire seule une personne paye le loyer, et seule cette est enregistrée par hébergement, aussi, seule celle-ci est éligible aux APLs. Au moment de l'attribution des chambres, précisez nous au noms de qui elle sera. Pour les logements de la tour L chaque personne inscrite sur le bail peut demander les APLs.

Pour mémoire les baux de la tour L sont d'un an, les gens sont priés de ne pas demander ces logements s'iels prévoient de partir en stage / de quitter le logement avant la fin du bail.

